



OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Le 6 juillet 2020

L'honorable Harjit S. Sajjan, Ministre
Défense nationale
101, promenade Colonel By
Tour Nord, 13ième étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

harjit.sajjan@forces.gc.ca

Demande d'information : IR0502

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante et non partisane, des analyses sur des questions relatives aux finances et à l'économie canadiennes, les budgets de dépenses et à certains autres documents, ainsi qu'au coût de certaines mesures. Dans l'exercice de ce mandat, je dois souvent obtenir des renseignements détenus par les ministères et les sociétés d'État. Conformément à l'article 79.4 de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mon bureau a le pouvoir de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun – sous réserve d'exceptions limitées – des renseignements exigés.

Je procède actuellement à une analyse en vertu du Le sous alinéa 79.2(1)c)(iv) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, qui confère au DPB le mandat de faire des recherches et des analyses en ce qui touche les questions visant les finances ou l'économie, à la demande du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes.

Le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires a demandé au Bureau du directeur parlementaire du budget de procéder à une analyse des coûts de construction des navires de combat de surface canadiens par rapport aux coûts de la frégate FREMM et de la frégate de type 31.

Comme nous avons déjà demandé et reçu des renseignements au sujet du projet de navires de combat de surface canadiens dans le cadre de la demande d'information IR0422, le 28 mai 2019, nous demandons à ce que toute mise à jour des renseignements suivants soit transmise à notre bureau :

- L'information sur les calendriers et les hypothèses du projet.
- Les données pertinentes sur les coûts, comme les coûts estimatifs pour la main-d'œuvre et les matériaux, le coût des pièces de rechange initiales et le coût de l'armement.
- Les caractéristiques de la conception des navires de type 26 qui sont pertinentes pour l'établissement des coûts, y compris les caractéristiques de déplacement (lège et pleine charge) et les mesures relatives à la complexité du système.

En outre, nous demandons les renseignements suivants qui n'étaient pas inclus dans la demande d'information initiale IR0422:

- Les données historiques sur les coûts déjà engagés depuis la mise en œuvre du programme de NCSC, ventilées par année.
- Toute information concernant des coûts engagés à la suite d'une modification de la conception des navires de type 26, c'est-à-dire des coûts supplémentaires liés à la conception, des coûts relatifs à la gestion du projet et des frais juridiques, et les répercussions sur les calendriers du projet.

Afin de fournir des analyses aux parlementaires dans des délais raisonnables, je vous demande de me fournir ces renseignements au plus tard le **27 juillet 2020**. Si l'accès aux renseignements demandés ne peut pas être accordé avant cette date, vous ou votre sous-ministre devez m'en aviser aussitôt que possible.

Si vous ou votre personnel avez des questions concernant cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Christopher Penney (Christopher.Penney@parl.gc.ca, 613-294-2756).

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse. Vous devez le remplir et nous le renvoyer d'ici le 27 juillet 2020, peu importe que vous nous fournissiez l'information demandée ou non. Si vous refusez de donner accès aux renseignements demandés vous ou votre sous-ministre devra fournir par écrit les raisons justifiant le refus, comme l'exige l'article 79.41 de la *Loi sur le Parlement du Canada*.

La lettre de réponse sera affichée sur le site Web du DPB et, par conséquent, ne devrait pas porter la mention « confidentiel ». Veuillez donc joindre les renseignements demandés séparément. Si ceux-ci sont considérés confidentiels, prière de l'indiquer clairement, soit sur le fichier électronique, soit sur la version papier selon le cas.

L'objectif principal du DPB sont de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes, et ainsi promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes. Ceci repose, en grande partie, sur un libre accès, en temps opportun, à l'information de qualité détenue par les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Yves Giroux
Directeur parlementaire du budget

c. c. Antoine Brunelle-Côté, Bureau du Conseil privé, Secrétaire adjoint du Cabinet; Secrétariat de liaison de politique macroéconomique
Jody Thomas, Sous-ministre, Défense nationale

Pièce jointe : Formulaire de réponse pour IR0502